



SYNDICAT DE L'ORGE

Viry-Châtillon, le 28 Septembre 2026

Mesdames, Messieurs les Délégués titulaires
auprès du Syndicat de l'Orge

N/Réf : CV/JMB/LBR N° 2026/1587
Affaire suivie par Caroline Valette
☎ 01.81.86.04.74

Objet : Comité syndical Lundi 5 octobre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Comité syndical du Syndicat le :

COMITE SYNDICAL

Lundi 5 octobre 2026 à 18h30
Auditorium du Moulin des muses
28 Rue de la Gare, 91650 Breuillet



L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT :

- Procès-verbal Comité syndical mercredi 10 juin 2026,
- Procès-verbal Comité syndical lundi 22 juin 2026,
- Décisions du Président prises du 17 juin 2026 au 10 septembre 2026.

La vie du Syndicat :

- Calendrier des instances,
- Les commissions du Syndicat,
- Bilan hydrologique de l'année et situation de sécheresse,
- Chantiers en cours,
- Informations diverses

Points de délibérations :

1. Budget supplémentaire 2026 – Budget Rivière,
2. Budget supplémentaire 2026 – Budget compétence Assainissement,
3. Adhésion au CEPRI, Centre Européen de Prévention du Risque d'inondation et désignation de représentants,
4. Bilan de la qualité de l'eau 2025,

Je souhaite insister sur la nécessité de votre présence effective lors de cette réunion, de manière, à ce que le quorum soit atteint et permette aux membres du Comité de délibérer valablement. En effet, le quorum s'apprécie au regard du nombre d'élus présents lors de la réunion.

Aussi, dans l'hypothèse où il vous serait impossible de participer à cette séance, je vous invite à demander à votre suppléant d'assister au Comité syndical.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Rien sincèrement

La Présidente

Lamia BENSARSA REDA

SYNDICAT DE L'ORGE